

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20220707-013****du 07 juillet 2022****n°013****page 1/2****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 39****PRESENTS (26) :** Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Isabelle DUCHER, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, David SIMON**POUVOIRS (10) :** Evelyne AZIHARI donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Yasin ERGÜL donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Laurence RABUSSIER donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Hubert PREHER donne pouvoir à Thomas BAUDIN
Jean-Claude BAUDRY donne pouvoir à Françoise BRAUD
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Jeannie MARECOT
Gilles MAUDUIT donne pouvoir à Jacques MELQUIOND
Elsa FARHAT donne pouvoir à Jean-Michel MEUNIER
Patricia BAZIN donne pouvoir à Pierre BARAUDON
Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MÉRY**EXCUSES (3) :** Corine FARINEAU, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL**Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD****RAPPORTEUR : Madame Françoise BRAUD****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de la ville de Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.

En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,**VU** la délibération n°026 du 19 mai 2022 portant modification et mise à jour des effectifs,

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220707-013

du 07 juillet 2022

n°013

page 2/2

VU le budget de l'exercice 2022,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexé,

Le conseil municipal, ayant délibéré :

- décide de créer les postes suivants :

Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs et des adjoints techniques à temps complet
- 1 poste dans le grade d'attaché et grade de rédacteur à temps complet
- 1 poste dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet
- 1 poste dans le grade de psychologue territorial de classe normale à temps complet

Transformation :

- 1 poste dans le grade d'adjoint d'animation principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif à temps complet

Nouvel emploi :

- 1 poste non permanent dans le cadre d'emplois des attachés à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés et dans le grade des assistants socio-éducatifs à temps complet
- 4 postes dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation à temps complet

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget principal.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	POSTES CRÉÉS 7/07/2022			Postes pourvus au 1/06/2022				
				TOTAL	STATUT			
	STAGIAIRES - TITULAIRES		CONTRACTUELS					
	Temps complet	Temps non complet	Temps complet		Temps non complet			
FILIERE ADMINISTRATIVE	94	93	1	62	59	1	2	0
Directeur	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché hors classe	3	3	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	5	5	0	4	3	0	1	0
Attaché	12	12	0	4	3	0	1	0
Rédacteur Principal 1e classe	4	4	0	1	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2e classe	3	3	0	4	4	0	0	0
Rédacteur	7	7	0	2	2	0	0	0
Adjoint administratif principal 1e cl	19	19	0	19	19	0	0	0
Adjoint administratif principal 2e cl	28	28	0	20	20	0	0	0
Adjoint administratif	12	11	1	8	7	1	0	0
FILIERE TECHNIQUE	347	333	14	274	261	10	3	0
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal	4	4	0	3	3	0	0	0
Ingénieur	2	2	0	1	1	0	0	0
Technicien principal 1e cl	15	15	0	9	9	0	0	0
Technicien principal 2e cl	9	9	0	5	5	0	0	0
Technicien	6	6	0	1	0	0	1	0
Agent de maîtrise principal	21	21	0	17	17	0	0	0
Agent de maîtrise	19	19	0	15	15	0	0	0
Adjoint technique principal 1e cl	64	63	1	49	48	1	0	0
Adjoint technique principal 2e cl	127	123	4	103	99	4	0	0
Adjoint technique	79	70	9	71	64	5	2	0
FILIERE CULTURELLE	2	2	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	1	1	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	14	13	1	7	7	0	0	0
Conseiller Principal des APS 1e cl	1	1	0	1	1	0	0	0
Éducateur des APS principal 1e cl	5	4	1	2	2	0	0	0
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3	0	0	0
Éducateur des APS	2	2	0	0	0	0	0	0
Opérateur APS principal	1	1	0	1	1	0	0	0
Opérateur APS qualifié	1	1	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	39	38	1	32	30	0	1	1
Assistant socio-éducatif	2	2	0	1	0	0	1	0
ATSEM principal de 1e cl	18	18	0	16	16	0	0	0
ATSEM principal de 2e cl	17	17	0	14	14	0	0	0
Psychologue de classe normales CLN	1	0	1	1	0	0	0	1
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	44	40	4	23	20	1	1	1
Animateur principal 1e cl	2	2	0	0	0	0	0	0
Animateur principal 2e cl	4	4	0	1	1	0	0	0
Animateur	5	5	0	1	1	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 1e cl	5	5	0	4	4	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e cl	17	14	3	10	9	1	0	0
Adjoint d'animation	11	10	1	7	5	0	1	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE	16	16	0	11	10	1	0	0
Chef service police municipale pal 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef service police municipale pal 2e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	2	2	0	1	1	0	0	0
Brigadier chef ppal de police municipale	10	10	0	9	9	0	0	0
Gardien Brigadier de police municipale	4	4	0	1	0	1	0	0
CABINET DU MAIRE	1	1	0	1	1	0	0	0
collaborateur de cabinet	1	1	0	1	1	0	0	0
TOTAL GENERAL	557	536	21	410	388	13	7	2
coordinateur de projet Ville durable Contrat de projet cadre emplois attaché - 3 ans	1	1		1				
Chargé de mission éducative Contrat de projet cadre emplois attaché - 2 ans	1	1		0				

ANNEXE détaillant les grades et missions des postes

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) Suite à un départ en retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent d'état civil au sein du service état civil rattaché à la direction des affaires publiques **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-2) Suite à un départ en retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de conducteur(trice) de travaux réseaux souples au sein du service aménagement urbain rattaché à la direction vivre l'espace public **dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet**. Le poste sur le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-3) Suite à une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'assistant(e) technique et administratif au sein du service aménagement urbain rattaché à la direction vivre l'espace public **dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs et des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-4) Suite à une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de chargé(e) de mission prévention délinquance et animation rattaché au service prévention et tranquillité publique **dans le grade d'attaché ou de rédacteur à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint d'animation à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-5) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'élagueur(euse) référent(e) au sein de cadre de vie de la Direction Santé qualité de l'environnement dans le **grade d'agent de maîtrise à temps complet**.

1-6) En raison d'une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur 2 postes d'élagueurs(euses) au sein de cadre de vie de la Direction Santé qualité de l'environnement dans le **grade d'adjoint technique à temps complet**.

1-7) Suite à un détachement de longue durée, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de conducteur(rice) poly-engins au sein de cadre de vie de la Direction Santé qualité de l'environnement dans le **cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**.

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

1-8) Suite à une fin de contrat, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de Référent(e) psychologue parcours réussite éducative et cité éducative au sein du service politiques éducatives et affaires scolaires rattaché à la direction de l'Éducation **dans le grade de psychologue territorial de classe normale à temps complet**. Le coût de ce poste est pris en charge par une dotation d'État.

2- La transformation de certains postes :

2-1) Afin de permettre un changement de filière pour un agent, il est proposé de faire évoluer un poste d'éducateur sportif rattaché à la Direction des sports en le passant du grade d'opérateur APS principal à temps complet à **adjoint d'animation principal de 1ere classe à temps complet**.

Le poste sur le grade d'opérateur APS principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

2-2) Suite à une réorganisation de missions, il est proposé de faire évoluer le poste de chargé(e) de mission affaires générales au sein de la Direction des Affaires publiques dans **le grade d'adjoint administratif à temps complet**.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

3 - Nouvel emploi :

3-1) Afin de conduire l'animation et la coordination du dispositif « cité éducative », label obtenu pour les quartiers « Lac-Renardières-Ozon », il est proposé de procéder à la création d'un poste de chargé(e) de mission éducative au sein du service politiques éducatives et affaires scolaires rattaché à la direction de l'Éducation, recruté(e) sur un contrat de projet **dans le cadre d'emplois des attachés à temps complet** pour une durée de 2 ans. Le coût de ce poste est pris en charge par une dotation de l'État.

3-2) Afin de contribuer à fédérer les acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires pour mettre en œuvre une stratégie partagée, il est proposé de procéder à la création d'un poste de référent(e) de parcours réussite éducative et cité éducative au sein du service politiques éducatives et affaires scolaires rattaché à la direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des attachés et dans le grade des assistants socio-éducatif à temps complet**.

3-3) Dans le cadre de la déprécarisation des emplois et pour la modification des rythmes scolaires et la mise en place d'un accueil périscolaires gratuits les jeudis et vendredis, il est proposé de procéder à la création de 4 postes de directeurs(rices) périscolaires au sein du service politique éducative et affaires scolaires rattachés à la direction de l'Éducation **dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation à temps complet**. Ces missions étaient auparavant réalisées par des agents contractuels non permanents et donc exécutées en masse salariale.